Conseil national
de l'information statistique

Projet d'avis pour le moyen terme 2019-2023

Commission «Emploi, qualification et revenus du travail»

Document provisoire

Avis 1. Observer les trajectoires professionnelles des indépendants

Le Conseil réaffirme la nécessité de continuer à observer finement les trajectoires professionnelles, et tout particulièrement les passages d'un statut à un autre et le cumul des différents statuts (indépendant, salarié).

Avis 2. Analyser l'insertion professionnelle des populations socialement défavorisées

Le Conseil renouvelle sa demande auprès des producteurs de la statistique publique d'analyser les difficultés d'insertion professionnelle des populations socialement défavorisées (précarisées, vulnérables…). L'attention sera notamment portée sur les jeunes entrant sur le marché du travail.

Avis 3. Approfondir les liens entre parcours professionnel et santé

Le Conseil demande au service statistique public de consolider les dispositifs d'observation afin de mieux analyser les interrelations entre l'état de santé des personnes et leur itinéraire professionnel. L'attention continuera à être portée, d'une part, sur les salariés (conditions de travail et risques psycho-sociaux) et, d'autre part, sur les personnes à la recherche d'un emploi.

Avis 4. Evaluer l'acquisition des compétences tout au long de la vie

Le Conseil prend note du besoin d'anticiper l'évolution des compétences compte tenu des transformations à venir des métiers et de leur contenu. Il recommande d'approfondir la réflexion sur le sujet des compétences acquises tout au long de la vie et la manière de les mesurer, notamment en lien avec les projets européens.

Avis 5. Mieux comprendre l'insécurité sur le marché du travail

L'instabilité de l'emploi se développe depuis plusieurs années. Dans ce contexte, le Conseil encourage vivement la mise en place d'un dispositif d'analyse du sentiment d'insécurité de l'emploi à mettre en regard des conditions réelles de l'activité exercée.

Avis 6. Améliorer la connaissance des tensions sur le marché du travail

Le Conseil rappelle l'importance d'identifier les motifs pour lesquels les emplois restent non pourvus et la nécessité d'analyser les besoins de recrutement des

employeurs. Il encourage à poursuivre les travaux sur ces sujets afin de produire et mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérents.

Avis 7. Développer les mesures des discriminations dans le domaine de l'emploi

Le Conseil souligne l'importance de mesurer régulièrement les phénomènes de discrimination à l'embauche et au cours de la carrière. Il souhaite vivement que le service statistique public continue d'analyser ces questions en utilisant et en confrontant les diverses sources de données disponibles (enquêtes, baromètres, données d'origine administrative notamment pour la fonction publique, données de *testing*).

Avis 8. Observer les effets du développement du numérique sur l'emploi

Les évolutions du numérique induisent des transformations profondes de l'emploi. Le Conseil encourage les producteurs de la statistique publique à poursuivre les efforts pour mieux mesurer les effets des mutations technologiques sur les formes d'emploi, les conditions de travail et les rémunérations.

Avis 9. Approfondir la connaissance des rémunérations non salariales

Le Conseil réaffirme l'intérêt de mieux connaître les rémunérations non salariales (en espèce ou en nature) versées par les entreprises, qui peuvent s'ajouter au salaire. Il demande de mesurer le poids de ces rémunérations non salariales dans la rémunération totale et d'en suivre les évolutions, aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public.

Avis 10. Suivre le déploiement de la déclaration sociale nominative

Le Conseil suivra avec attention le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) qui enrichira considérablement le contenu du système d'information sur l'emploi et les revenus, particulièrement en termes d'analyse des parcours.

Document provisoire